



Centre de Diagnostic et d'Evaluation Autisme - UNIDEP

Centres et plateformes de diagnostic - Seine-Saint-Denis

Avenue du 14 juillet - Centre Hospitalier Jean Verdier - 93140 - BONDY

Téléphone : 01 48 50 31 41

Courriel : unidep@epsve.fr

Informations générales

Zone géographique concernée Seine-Saint-Denis - 93

Moyens d'accès (pour les visiteurs)

Privilégier les transports en commun car il est difficile de se garer sur place.

- En Voiture : RN3 Porte de Pantin - Direction Meaux A3 Porte de Bagnolet
- Direction Paris - Lille ; Sortie Bondy - RN3

- En RER : Gare SNCF/RER Bondy ou RER Aulnay-sous-bois. Puis prendre bus 616 et s'arrêter à "Hôpital Jean Verdier"

-En Bus : Lignes 146-147-347 : arrêt Pasteur Hôpital Jean Verdier.
TUB ou ligne 616: arrêt Hôpital Jean Verdier
Ligne 346 arrêt Paul Renaud depuis le Blanc Mesnil

Service de rattachement

EPS Ville-Evrard - Intersecteur i05 - 202 Avenue Jean Jaurès, 93 330 Neuilly sur Marne

Centre Hospitalier Jean Verdier

Médecin(s) référent(s) du centre de diagnostic

Dr Pascale ZYLBERBERG

Age du public concerné

Enfant

Age du public concerné

0 à 17 ans

Spécificité(s) du service

- Evaluations pluridisciplinaires
- Dispositif de miroir sans tain: les parents assistent et sont accompagnés par les professionnels à la plupart des bilans qui sont filmés,
- Les partenaires sont conviés à certains bilans avec l'accord des parents.



tamis

Annuaire de ressources sur l'autisme en Ile-de-France

Prise de contact

La famille doit faire une demande par téléphone ou mail. L'assistante médico-administrative demande à la famille un certain nombre d'informations. Une lettre du professionnel de santé motivant la demande est nécessaire.

Cette demande est étudiée par l'équipe dans les meilleurs délais et peut aboutir à des demandes d'informations complémentaires (adresseurs, partenaires, compte rendus...)

Modalités d'accueil

Un premier entretien en présence de l'enfant et ses 2 parents est prévu en binôme (médecin et autre membre de l'équipe) dans le but de réaliser un premier bilan (recueil des éléments de l'anamnèse et observation de l'enfant). Si d'autres évaluations sont nécessaires, elles sont décidées et annoncées à l'issue de cet entretien et auront lieu ultérieurement.

Déroulement de l'évaluation

L'évaluation a lieu en ambulatoire sur une durée n'excédant pas 3 mois

Elle comprend différents bilans, décidés au cas par cas, en fonction de la demande, du profil de l'enfant, des évaluations déjà réalisées ...

Restitution des résultats

L'ensemble des résultats sont restitués oralement et par écrit lors de l'entretien de restitution en présence des 2 parents et éventuellement de l'enfant (adolescent notamment).

Les comptes-rendus détaillés de bilans sont ensuite adressés aux parents par voie postale.

Information(s) complémentaire(s)

En l'absence de bilan somatique, une consultation de neuro-pédiatrie est intégrée au bilan dans l'objectif d'organiser un bilan somatique en hôpital de jour de pédiatrie.

Document téléchargeable 1

plaquette-unidep-01.12.2016(2).pdf